

Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime

par Marie-Anne Chabin, 2026

Yves

code INSEE : 17483

1 482 habitants

Communauté d'agglomération de La Rochelle



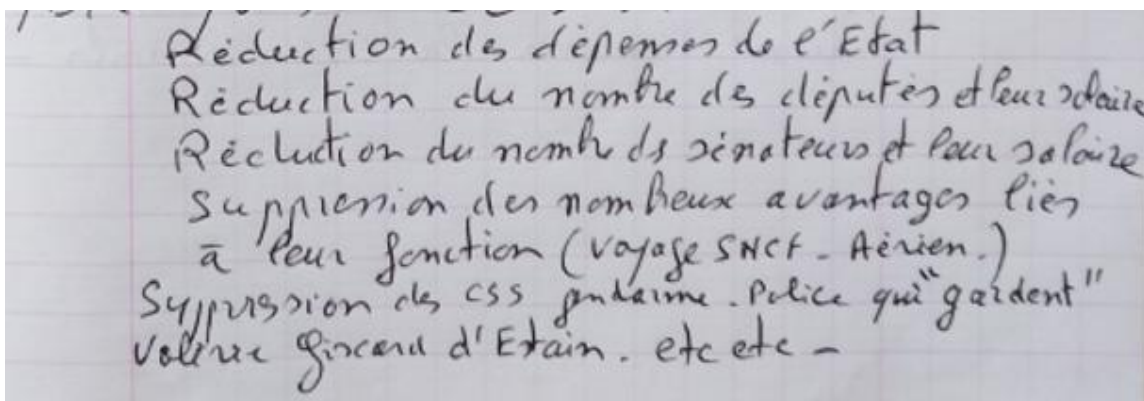
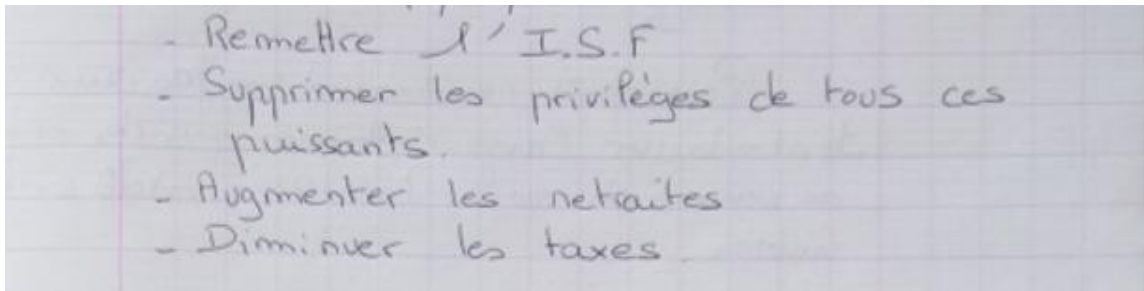
Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W442) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : cahier d'écolier grand format, grands carreaux, 96 p.

Couverture collée « Cahier de doléances » (en gros caractères) avec carte de visite de la commune collée en haut à gauche.

5 contributions.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>



Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Manuscrit, 4 lignes, 21 mots (femme)

[NOM Prénom] 14/01/19

- Remettre l'ISF.
- Supprimer les privilèges de tous ces puissants.
- Augmenter les retraites.
- Diminuer les taxes.

—

2. Manuscrit, 10 lignes, 69 mots (homme)

[NOM Prénom] 14/01/19

- Remettre l'ISF.
- Indexation des retraites.
- Revoir la fiscalité en totalité.
- Supprimer le chômage pour les députés.
- Réduire le nombre de députés.
- Supprimer tous les avantages de ceux-ci et avoir plus de traçabilité dans leurs dépenses, frais réels.
- Pour les sénateurs, même chose.
- Davantage de consultations citoyennes pour les sujets importants.
- Plus de traçabilité dans la fonction publique, hauts fonctionnaires.

—

3. Manuscrit, 7 lignes, 45 mots (homme)

[NOM Prénom] 22.1.19

Réduction des dépenses de l'État.

Réduction du nombre de députés et leur salaire.

Réduction du nombre de sénateurs et leur salaire.

Suppression des nombreux avantages liés à leur fonction (voyage SNCF, aérien).

Suppression des CRS, gendarmes, police qui "gardent" Valéry Giscard d'Estaing, etc. etc.

—

4. Manuscrit, 3 lignes, 24 mots (femme)

[NOM Prénom]

Pourquoi ne demande-t-on pas aux banques de rembourser l'argent donné lors des renflouements au moment des crashes boursiers dont elles sont les auteurs ?

—

5. Manuscrit, 13 lignes, 93 mots (femme)

[NOM Prénom]

Monsieur le Président,

Les retraités sont des citoyens à part entière ; il faut donc les mettre sur un pied d'égalité avec les autres.

Donc revoir le système fiscal dans son ensemble afin d'harmoniser la part due par chacun.

Difficile de se projeter dans l'avenir avec des pensions en baisse constante.

Beaucoup d'économies sont possibles (frais de fonctionnement de l'État, privilèges des hauts fonctionnaires, etc.) afin de redonner du pouvoir d'achat aux retraités.

Les retraites doivent être indexées sur le coût de la vie et il faut aussi enlever la CSG à tous.

[FIN]